

23 avril 2019
Français
Original : anglais

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2019**

New York, 29 avril-3 mai 2019

Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire*

Rapports du Groupe de travail sur les noms de pays

**Mises à jour apportées à la « Liste officielle des noms
de pays et de territoires non autonomes » de la Pologne**

Résumé**

En 2011, la Direction de la géodésie et de la cartographie de la Pologne a publié la nouvelle liste des noms de pays intitulée « Liste officielle des noms de pays et de territoires non autonomes », qui a été établie par la Commission de normalisation des noms géographiques extérieurs à la République de Pologne. La première édition a été présentée à la dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, tenue à New York du 31 juillet au 9 août 2012 (voir résumé [E/CONF.101/46/Add.1](#)).

Depuis la publication de la première édition, trois éditions actualisées ont été publiées : la première en 2013, la deuxième en 2015 et la troisième (la plus récente) en décembre 2017.

La dernière édition comprend les noms de 195 pays reconnus par la Pologne et de 69 territoires non autonomes, ainsi qu'une liste des noms de neuf territoires au statut indéterminé ou litigieux.

Les noms de pays, de territoires et de leurs capitales répertoriés ont été validés par le Ministère polonais des affaires étrangères, qui a rédigé les notes de bas de page pour expliquer le statut des pays et territoires. Les adjectifs dérivés des noms de pays et de territoires, ainsi que les gentilés ont été validés par le Bureau de l'orthographe et de l'onomastique du Conseil de la langue polonaise.

Pour chaque pays et territoire, sont données les informations ci-après : le nom court du pays ou du territoire (nominatif, génitif, locatif) en polonais ; le nom officiel complet du pays ou du territoire en polonais ; le nom de la ou des langues officielles

* [GEGN.2/2019/1](#).

** Le rapport complet (GEGN.2/2019/9/CRP.9) a été établi par Maciej Zych de la Commission de normalisation des noms géographiques extérieurs à la République de Pologne. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/1st_session_UNGEGN.html.



en polonais ; le nom court du pays ou du territoire dans sa ou ses langues officielles ; le nom officiel complet du pays ou du territoire dans sa ou ses langues officielles ; l'adjectif dérivé du nom du pays ou du territoire en polonais (au nominatif singulier masculin) ; le gentilé en polonais (masculin et féminin singulier et masculin pluriel) ; le nom de la capitale du pays ou du territoire en polonais ; le nom de la capitale du pays ou du territoire dans la ou les langues officielles.

La cinquième édition de la liste devrait être publiée au deuxième semestre de 2019. Elle comprendra des mises à jour, comme les éditions précédentes et sera enrichie de noms pour lesquels une graphie non latine sera présentée à côté des formes latinisées.
